



TAHOERAA HUIRAATIRA

Amour - Service - Humilité

Le Président,

Papeete, le mardi 9 mars 2021

COMMUNIQUÉ

Après deux années passées à analyser 2 000 pages de documents militaires de la Défense, Disclose en partenariat avec “Science and Security Global” de l’Université de Princeton aux Etats-Unis en 2013, révèlent les résultats de leurs recherches qui mettent au grand jour, le réel degré d’exposition des Polynésiens aux expérimentations nucléaires de la France. Ces révélations sont d’une importance capitale, elles détruisent tout ce que nous avons entendu et cru jusqu’à ce jour.

« Ces révélations nous expliquent que les scientifiques du C.E.A n’avaient aucune connaissance, ne maîtrisaient pas les conséquences désastreuses de leurs essais nucléaires sur la santé de la population polynésienne. »

En effet, résultat, les estimations de ces scientifiques sont entre 2 et 10 fois supérieures à celles réalisées par le Commissariat à l’Energie Atomique français en 2006. Est-ce à dire que le C.E.A a été incapable de mesurer le niveau réel de la radioactivité des essais nucléaires entre 1966 et 1996 et donc les dangers que cette population encouraient.

Cette erreur est-elle réelle, vraie ou bien le C.E.A n’a-t-il pas voulu travestir, cacher la vérité ? Si cette dernière hypothèse s’avérait exacte, cela voudrait dire que la France nous a menti durant toutes ces années sur l’innocuité de sa bombe atomique. La France nous aurait-elle trompé volontairement ?

Je ne me suis pas opposé à ces expérimentations, j’ai même parcouru le Pacifique, rencontré les Chefs d’Etats nos voisins, pour les rassurer. Je leur ai dit que la bombe française était propre. Je l’ai fait en toute confiance, car je pensais apporter ma petite contribution à la force de défense et de dissuasion de la France. Mais si j’avais su que c’était au prix de sacrifices, de vies humaines, je me serai opposé avec violence à ces expérimentations. Nous, Polynésiens, nous avons été trompés.

Nous demandons à la France :

- de reconnaître le fait nucléaire à la Polynésie ;
- de réexaminer toutes les demandes d’indemnisations rejetées sur la base de ces nouveaux éléments ;
- d’annuler la loi Morin qui n’a plus sa raison d’être.

Gaston FLOSSE